

## BON À SAVOIR POUR MIEUX GÉRER SON ARGENT

# Crédit

Il existe deux types de crédit : le crédit garanti et le crédit non garanti.

- **CRÉDIT GARANTI :**

- Un bien physique (comme une maison ou une voiture) ou un actif de valeur (comme des droits musicaux) servent à garantir l'argent emprunté.
- Si l'argent ne peut être remboursé, le prêteur peut saisir le bien ou l'actif et le revendre pour récupérer les sommes qui lui sont dues.

- **CRÉDIT NON GARANTI :**

- Aucun bien ou actif particulier ne garantit l'emprunt.
- L'emprunt est fonction de la solvabilité de l'emprunteur.
- La plupart des cartes de crédit et des lignes de crédit ne sont pas assorties de garanties.
- En cas de défaillance de l'emprunteur, l'institution financière peut engager des poursuites judiciaires pour recouvrer la créance.

**Votre cote de crédit, ou cote de solvabilité, représente la probabilité que vous effectuerez les paiements.**

- Les établissements de crédit décident si vous pouvez emprunter, et le cas échéant quel montant, selon leurs attentes quant à votre capacité de les rembourser.
- Diverses méthodes sont utilisées par les établissements de crédit pour calculer la cote de solvabilité, dont les algorithmes informatiques faisant le suivi des habitudes de la personne en matière de dépenses et d'épargne.
- Quand un magasin vous offre d'acheter à crédit, calculez le coût total de l'opération, notamment le montant des intérêts, pour prendre une décision éclairée.
- Certains argumentaires de vente proposent des versements mensuels relativement peu élevés, ce qui peut inciter à signer.
- Il peut être plus économique à long terme d'emprunter auprès d'un établissement de crédit, comme une banque; vous obtiendrez un meilleur taux d'intérêt, ce qui, au fil du temps, se traduira par un coût total moindre pour votre emprunt.

**EN SAVOIR PLUS :** [cpacanada.ca/bonasavoir](http://cpacanada.ca/bonasavoir)

*Vous aimeriez comprendre les rudiments de la gestion des finances personnelles et leur application à votre situation? Répondez au questionnaire du **Guide sur la santé financière.***